

# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg

#Alèz



600F  
**700Mo**

3 jours  
**\*909\*216#**

# canal D

Une action de développement par la communication

Hebdomadaire d'Informations et de Communication (12ème année) N° 236 du 05 Juin 2025

PRK 250F

## 50 ans d'intégration

# La CEDEAO à l'agonie ?

- Une intégration en demi-teinte
- L'échec d'un rêve ouest africain ?
- Se réformer ou disparaître

P.4,6,7



## SOCIÉTÉ

P.3

Hausse des frais d'électricité

### Les amazones de la république tirent la sonnette d'alarme



## OTR

P.5

### 201 véhicules aux enchères dès le 12 juin



## CETEF

P.3

Foire Togo 2000

### Encore 3 mois pour réserver vos stands exclusivement en ligne



**1 lot de terrain à vendre à 48 millions**  
Lieu: Klikamé derrière l'université de Lomé  
Démarcheur s'abstenir



## 6ÈME FOIRE

Made in Togo

1<sup>ER</sup> - 10  
**AOÛT**  
2025

THÈME : CONSOMMONS TOGOLAIS POUR UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE.



IFFD-OTR

**CATALOGUE DES FORMATIONS A LA CARTE ANNEE 2025**

N°	THÈMES	PÉRIODES
1	Application des nouvelles mesures contenues dans la loi de finances gestion 2024	27 au 31 janvier 2025
2	Du passage du résultat comptable au résultat fiscal : traitement extracomptable des opérations	10 au 14 février 2025
3	Procédures de dédouanement des marchandises au cordon douanier	03 au 07 février 2025
4	Procédure de déclaration et de paiement de la TVA	24 au 28 mars 2025
5	Valeur en douane des marchandises	07 au 11 avril 2025
6	Fiscalité internationale et prix de transfert	05 au 9 mai 2025
7	Tarif et technologie tarifaire	26 au 30 mai 2025
8	Fiscalité applicable aux professions libérales	18 au 20 juin 2025
9	Systèmes de positionnement par satellites et leur application au cadastre (GNSS)	30 juin au 4 juillet 2025
10	Du management de soi au management des équipes	21 au 25 juillet 2025
11	Système informatique douanier (SYDONIA WORLD)	18 au 22 juillet 2025
12	Fiscalité applicable aux marchés publics	06 au 10 octobre 2025
13	Utilisation des stations permanentes CORS pour les rattachements des plans parcellaires	20 au 24 octobre 2025
14	Règles d'origine	03 au 07 novembre 2025
15	Systèmes de positionnement par satellites et leur application au cadastre (GNSS)	17 au 21 novembre 2025



**INSCRIPTION 200 000 FCFA**

Secrétariat de l'IFFD-OTR, situé au 1er étage du bâtiment Annexe A, au siège de l'OTR.

+228 70 79 09 59

Institut de Formation Fiscale et Douanière

www.iffd.otr.tg



IFFD-OTR

**CATALOGUE DES FORMATIONS CONTINUES EN PRESENTIEL ANNEE 2025**

N°	THÈMES	PÉRIODES
1	ACCESS avancé	27 au 31 janvier 2025
2	Excel avancé	03 au 07 mars 2025
3	Anglais oral	10 au 14 mars 2025
4	Formation de spécialisation des vérificateurs des impôts	10 au 14 mars 2025
5	Fiscalité foncière	30 juin au 04 juillet 2025
6	Grands principes des droits d'enregistrement dans le processus de passation des marchés publics	30 juin au 04 juillet 2025
7	Fiscalité internationale et prix de transfert	07 au 11 juillet 2025
8	Tarif et technologie tarifaire	07 au 11 juillet 2025
9	Fondamentaux douaniers pour les agents de surveillance et de contrôle	07 au 11 juillet 2025
10	ERP	14 au 18 juillet 2025
11	Du management de soi au management des équipes	14 au 18 juillet 2025
12	Système informatique douanier (SYDONIA WORLD)	18 au 22 juillet 2025
13	E-Foncier	21 au 25 juillet 2025
14	Techniques topographiques	21 au 25 juillet 2025
15	Règles d'origine	28 juillet au 01er août
16	Fiscalité internationale et prix de transfert	28 juillet au 01er août

**INSCRIPTION ET PARTICIPATION Gratuites**

Secrétariat de l'IFFD-OTR, situé au 1er étage du bâtiment Annexe A, au siège de l'OTR.



+228 70 79 09 59

Institut de Formation Fiscale et Douanière

www.iffd.otr.tg



IFFD-OTR

**CATALOGUE DES WEBINAIRES ANNEE 2025**

N°	THÈMES	PÉRIODES
1	Les bonnes pratiques pour optimiser l'utilisation du matériel informatique	Mercredi 12 février 2025
2	Les bases de la communication institutionnelle	Mercredi 26 février 2025
3	La certification ISO: que savoir ?	Mercredi 12 mars 2025
4	Comprendre l'impôt: généralités	Mercredi 26 mars 2025
5	L'importance des statistiques dans le management organisationnel	Mercredi 9 avril 2025
6	Les enjeux du civisme fiscal	Mercredi 23 avril 2025
7	Processus budgétaire dans un service autonome : l'essentiel à savoir	Mercredi 7 mai 2025
8	Comprendre les missions de la douane et l'organisation des services douaniers	Mercredi 21 mai 2025
9	Les recettes fiscales et le financement de l'économie nationale	Mercredi 11 juin 2025
10	Le statut du personnel, ce qu'il faut en savoir	Mercredi 25 juin 2025
11	L'essentiel sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques	Mercredi 9 juillet 2025
12	Comment se protéger du piratage informatique	Mercredi 23 juillet 2025
13	Processus d'élaboration et de suivi évaluation des plans stratégiques et opérationnels	Mercredi 13 août 2025
14	Les fondamentaux sur la nomenclature douanière	Mercredi 27 août 2025
15	Cadastre dans la sécurisation foncière	Mercredi 10 septembre 2025
16	Rôle de l'audit interne dans la performance d'une organisation	Mercredi 24 septembre 2025
17	Éthique et déontologie dans le secteur des finances publiques	Mercredi 8 octobre 2025
18	Rôles et intérêts des régimes économiques	Mercredi 22 octobre 2025
19	Comprendre les enjeux de la conservation foncière	Mercredi 12 novembre 2025
20	Les fondamentaux sur la TVA	Mercredi 26 novembre 2025
21	La fiscalité douanière, quelles en sont les principales composantes ?	Mercredi 10 décembre 2025

**INSCRIPTION ET PARTICIPATION Gratuites**

Secrétariat de l'IFFD-OTR, situé au 1er étage du bâtiment Annexe A, au siège de l'OTR.

+228 70 79 09 59

Institut de Formation Fiscale et Douanière

www.iffd.otr.tg



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)**

N°007/2025/OTR/CG/CDDI

Dans le cadre de la maîtrise des opérations soumises à l'obligation de domiciliation et de rapatriement des recettes d'exportation et conformément aux dispositions des articles 3, 9, 13 et 17 de l'annexe 2 du Règlement N° 09/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, de l'article 6 de l'Instruction N° 11/07/2011/RFE du 13 juillet 2011 relative aux comptes rendus périodiques à adresser aux autorités chargées de veiller au respect des dispositions de la réglementation des relations extérieures des Etats membres de l'UEMOA et de l'avis aux opérateurs économiques NO 007/2018/OTR/CG/CDDI du 2 mai 2018, relatif à l'obligation de production des attestations d'importation et d'exportation, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes rappelle aux opérateurs économiques que,

Les attestations d'importation et d'exportation dûment remplies doivent obligatoirement être jointes aux déclarations en douane des marchandises dont la valeur est supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 30 mai 2025

*Philippe Koton B. TCHADIE*

**Le Commissaire Général p. i.**

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO  
Tél : +228 22 53 14 00  
Email : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
www.otr.tg

**Pour vos annonces et reportages, contactez les numéros suivants : (00228) 91 42 55 00 / 98 67 08 37.**

## Hausse des frais d'électricité : **Les amazones de la république tirent la sonnette d'alarme**

*L'ONG « Les Amazones de la République » suit attentivement l'évolution sociale de notre pays. Curieusement et contre toute attente, un arrêté interministériel datant du 24 mars 2025 vient imposer une augmentation de 12,5 % le coût de l'électricité à nos ménages qui subissent déjà une pression économique sans précédente.*

Seul le coût de l'eau pose moins de problèmes même s'il est déjà insurmontable. Quand on sait que presque toutes les activités socioéconomiques dépendent de l'énergie électrique, il est à redouter des flambées de prix en cascade.

Le syndicat national des exploitants de moulins, pétrins et aiguiseurs du Togo (SYNEMPATO) a déjà donné le coup d'envoi en augmentant les coûts de ses prestations.

Vu la gravité des problèmes qu'engendre cet arrêté interministériel nous implorons l'intervention de la plus haute autorité afin de sursoir, même temporairement à cette augmentation du prix de l'énergie.

Nous saluons par la même occasion, la limitation de la gabegie en demandant aux membres du gouvernement de payer leurs propres factures d'électricité et d'eau. Nous demandons que ces mesures soient étendues aux anciens dignitaires qui ne sont plus à



leurs postes.

En ce qui concerne les élections locales, la prise de décision inouïe de hausse des prix de l'énergie électrique qui est une pilule amère pour le panier de la ménagère, dénote d'un manquement des élus lo-

caux à leur devoir de protection des intérêts des populations.

Si l'engagement de notre pays vers la décentralisation devrait être une solution à cette carence, force est de constater que des cadres supérieurs nant de denses et excellentes

expériences sont désintéressés.

Nous lançons donc un appel aux plus hautes autorités de notre pays pour rendre plus attrayant la fonction de conseiller local et régional pour pouvoir mobiliser assez de hauts cadres et booster le développement local. Nous encourageons aussi des candidatures massives, surtout celles féminines pour assoir une vraie équité genre.  
 Vive la République  
 Vive les Amazones

Fait à Lomé le 1er juin 2025

Rose KOU DJOME  
 Présidente Nationale des Amazones de la République.

## Contre l'extrémisme et pour la cohésion sociale : **Le rôle central des chefs traditionnels à Sokodé mis à jour**

*Face à la montée de l'extrémisme violent et aux tensions liées à la transhumance, les autorités togolaises misent sur les chefs traditionnels comme piliers de la cohésion sociale. C'est dans cette optique qu'une rencontre de sensibilisation s'est tenue le 26 mai 2025 à Sokodé, à l'intention des chefs des préfectures de Tchoudjo et de Tchamba.*



*Vue partielle des chefs traditionnels*

Organisée par le ministère de l'Administration territoriale de la décentralisation et de la chefferie coutumière, à travers la direction de la chefferie traditionnelle, cette initiative s'inscrit dans une tournée nationale soutenue par l'Organisation internationale

pour les migrations (OIM). Objectif : renforcer les capacités des chefs à prévenir les conflits, désamorcer les tensions communautaires et mieux gérer



*Photo de famille*

la transhumance.

Deux experts, M. Guenkou Messanh Geoffroy et Dr Tona Kwassi, ont animé les échanges à travers des communications axées sur la prévention de l'extrémisme violent et la gestion pacifique de la transhumance. Des outils pratiques ont été partagés pour aider les chefs à encourager le

dialogue et anticiper les conflits.

Le représentant du gouverneur a salué la vision du président Faure Essozimna Gnassingbé en matière de paix et de stabilité, tout en soulignant le rôle central des chefs dans la médiation sociale. Un message renforcé par le directeur de la chefferie

traditionnelle, le commissaire divisionnaire Vondoly Kodjo, qui a appelé les chefs à faire preuve d'exemplarité pour mériter la confiance de leurs communautés. « Il ne faut pas oublier que le rôle des chefs dépend aussi de leur comportement sur le terrain, de leur relation avec les populations. Ils doivent être dignes de confiance et incarner un comportement exemplaire pour pouvoir jouer efficacement leur rôle de médiateurs » a-t-il insisté.

La tournée se poursuit dans les localités de Sotouboua, Atakpamé, Amlamé et Kpalimé.

**TDA**

## Foire Togo 2000 : **Encore 3 mois pour réserver vos stands exclusivement en ligne**

Le Centre togolais des expositions et foires (CETEF) a officiellement lancé, le mardi 27 mai 2025, les préparatifs de la 20e édition de la Foire internationale de Lomé (FIL). L'événement, désormais incontournable dans la sous-région, se tiendra du 28 novembre au 14 décembre prochains.

Le Centre togolais des expositions et foires (CETEF) a annoncé, dans un communiqué officiel, l'ouverture des réservations de stands. Nouveauté cette année : l'inscription se fera exclusivement en ligne via la



plateforme dédiée e-FIL (<http://www.e-fil.cetef.tg/>), marquant ainsi un virage vers une gestion entièrement numérique.

Cette procédure 100 % dématérialisée vise à simplifier les démarches pour les exposants tout en garantissant des délais de traitement

optimisés. Le CETEF recommande vivement d'effectuer les formalités d'inscription et de réservation dans les meilleurs délais, soulignant qu'un retard pourrait entraîner une indisponibilité des emplacements.

Les réservations sont ouvertes jusqu'au 31 août 2025. L'organisateur précise que cette anticipation est essentielle pour assurer une coordination efficace et une gestion fluide de ce rendez-vous commercial majeur en Afrique de l'Ouest.

**CD**

**canal D**  
Une action de développement pour la communauté

Récépissé N° 0469/21/01/13  
 Edité par CANAL D GROUP  
 RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587  
 02BP 20370 Lomé 02 Togo  
 Tél : 00228 91 42 55 00 / 98 67 08 37

Email : journalcanal.d@gmail.com  
 Casier maison de la presse : N°19  
 Siège : Agoè Démakpoè, Von face à la microfinance COCEC ; en face de l'EPL SALOMON

**Directeur de Publication**  
 Jean Legrand POLORIGNI

**Rédaction**  
 Francis Parreira  
 Jean Legrand  
 Timothée Adjogla  
 Yvette Sossou

Infographie : Impact Communication  
 Imprimerie : Direct Print

50 ans d'intégration :

## La CEDEAO à l'agonie ?

Le 28 mai 2025, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a célébré son cinquantenaire à Lagos, au Nigeria, là même où le traité fondateur fut signé en 1975. Mais cette commémoration, censée marquer un demi-siècle d'intégration régionale, s'est déroulée dans un contexte de crises multiples : retraits fracassants de membres clés, coups d'État à répétition, insécurité grandissante et critiques sur l'efficacité de l'organisation.



Le Président en exercice de la CEDEAO Bola Ahmed Tinubu

### Un jubilé sous tension

La cérémonie officielle, organisée dans la capitale économique nigériane, a réuni chefs d'État, diplomates et anciens dirigeants. Parmi eux, le général Yakubu Gowon, seul père fondateur encore en vie, a pris la parole pour rappeler l'idéal initial : « Le Traité de Lagos était plus qu'un document juridique ; c'était une déclaration d'espoir, la formation d'un nouveau chapitre régional et une charte de notre destin collectif. »

Le président de la Commission de la CEDEAO, Omar Aliou Touray, a salué les avancées de l'organisation en matière de libre circulation, de développement des infrastructures et de maintien de la paix. Il a toutefois reconnu les défis actuels : « Ce jubilé d'or ne marque pas une fin. Il représente un nouveau départ, le renouvellement d'une promesse d'unité, d'intégration et de prospérité partagée pour les cinquante prochaines années. »

### Retraits en cascade : l'AES, une rupture historique

Le 28 janvier 2024, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont annoncé leur retrait immédiat de la CEDEAO.

Dans un communiqué commun, les trois régimes militaires ont dénoncé une organisation « sous l'influence de puissances étrangères » et accusé la CEDEAO de trahir ses principes fondateurs. Ils ont également pointé du doigt le manque d'appui dans la lutte contre le terrorisme et les sanctions jugées injustes imposées par l'organisation.

Ces pays ont depuis formé l'Alliance des États du Sahel (AES), renforçant leur coopération politique et militaire, notamment avec la Russie. Cette alliance marque une rupture majeure dans l'histoire de la CEDEAO et soulève des questions sur l'avenir de l'intégration régionale.

### Une organisation affaiblie par les coups d'État

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), jadis citée en exemple pour sa capacité à gérer collectivement les crises politiques et à promouvoir la démocratie dans la région, traverse aujourd'hui une période de remise en question profonde. Depuis 2020, une série de coups d'État militaires a déstabilisé les équilibres internes de l'organisation et mis à



Faure Gnassingbé du Togo

rude épreuve sa légitimité, sa cohésion et ses capacités d'intervention. Le retrait fracassant des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) n'est que le point d'orgue d'un processus de fragilisation engagé depuis plusieurs années.

### Une succession de putschs qui fragilise la CEDEAO

En moins de quatre ans, quatre coups d'État militaires ont renversé des régimes démocratiquement élus dans des pays membres : le Mali (août 2020 et mai 2021), la Guinée (septembre 2021), le Burkina Faso (janvier et septembre 2022) et le Niger (juillet 2023). Cette vague putschiste a remis en cause les acquis démocratiques laborieusement construits au fil des décennies dans l'espace CEDEAO. Pire encore, elle a porté au pouvoir des juntes militaires souvent hostiles à l'ordre régional établi.

Face à ces ruptures de l'ordre constitutionnel, la CEDEAO a tenté de réagir : sanctions économiques, suspension des pays concernés, exigences de calendrier pour un retour à l'ordre démocratique... Mais ces mesures se sont souvent heurtées à l'intransigeance des régimes militaires en place et à un fort soutien populaire à ces putschs, dans un contexte de rejet croissant des élites poli-

tiques et de la présence occidentale.

### L'échec de la dissuasion régionale

Depuis sa création, la CEDEAO se voulait une organisation de prévention des conflits et de promotion de la bonne gouvernance. Elle avait acquis une certaine réputation en intervenant militairement pour rétablir l'ordre démocratique, comme en Sierra Leone (1997), en Guinée-Bissau (1998) ou encore en Gambie (2017) où l'intervention de la force régionale ECOMIG avait permis de contraindre Yahya Jammeh à céder le pouvoir.

Mais cette capacité de dissuasion s'est considérablement érodée face aux derniers coups d'État. L'option militaire, évoquée publiquement après le renversement du président Mohamed Bazoum au Niger en juillet 2023, n'a jamais été mise en œuvre. Ce recul a été interprété par beaucoup comme un aveu d'impuissance, voire comme un signal d'encouragement aux putschistes.

« L'annonce d'une intervention armée au Niger sans qu'elle soit suivie d'effet a sérieusement entamé la crédibilité de la CEDEAO. Elle n'a ni les moyens logistiques, ni l'unité politique pour mener une telle opération sans consensus », note une source diplo-

matique ouest-africaine.

### Un déficit de leadership et de vision stratégique

La multiplication des coups d'État a aussi révélé les fractures internes de la CEDEAO. Des divergences profondes existent entre les pays membres sur la manière de gérer les crises. Certains dirigeants, eux-mêmes critiqués pour leur gouvernance ou accusés de manipuler les constitutions pour rester au pouvoir, ont du mal à porter un discours cohérent sur la démocratie et l'État de droit.

De plus, l'organisation a souvent été accusée de double standard par ses pourfendeurs. Par exemple, dénote ces derniers, elle est restée silencieuse ou complaisante face aux révisions constitutionnelles controversées en Côte d'Ivoire, au Togo ou en Guinée avant le coup d'État, tandis qu'elle adoptait une posture beaucoup plus ferme face aux militaires sahéliens. Ce deux poids, deux mesures a nourri le ressentiment dans l'opinion publique de plusieurs pays.

« Quand la CEDEAO ferme les yeux sur les dérives autoritaires de certains présidents civils, elle se discrédite. Elle perd ainsi sa capacité d'arbitrage moral », analyse un chercheur togolais sous couvert d'anonymat.

### L'effet boule de neige du retrait des pays de l'AES

Le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger en janvier 2024 a porté un coup institutionnel grave à l'organisation : ces trois pays représentent un tiers du territoire couvert par la CEDEAO et environ 15 % de sa population totale. Leur départ affaiblit non seulement le poids géostratégique du bloc, mais aussi sa crédibilité comme espace solidaire et intégré.

Cela compromet également des initiatives majeures en matière de libre circulation, de sécurité, d'interconnexion énergétique ou de

Suite à la page 6

**1 lot de terrain à vendre à 48 millions**  
**"Lieu: Klikamé derrière l'université de Lomé"**  
**Tél : 91425500/98670837... Démarcheur s'abstenir**

Foncier :

## C'est l'heure de géoréférencer les titres fonciers d'avant 2007

Dans un communiqué en date du 21 mai 2025, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodié, a lancé un appel pressant aux détenteurs de titres fonciers non géoréférencés, notamment ceux établis avant 2007.

Ces derniers sont invités à engager sans délai les démarches de mise à jour auprès des services du cadastre et de la conservation foncière.

L'opération, assortie d'un frais unique de 35 000 FCFA par dossier, vise à intégrer des coordonnées géographiques précises aux documents concernés. Un

impératif aujourd'hui pour garantir la sécurité juridique des biens immobiliers dans le pays.

Sont concernés, tous les propriétaires fonciers dont les titres ne comportent pas encore de géoréférencement. L'OTR précise que les démarches peuvent être effectuées à Lomé ou dans les chefs-lieux de région, auprès



des services compétents.

« Compte tenu de l'importance du géoréférencement dans la sécurisation des propriétés foncières, le Commissaire

Général exhorte les personnes concernées à prendre immédiatement attache avec les services compétents de l'OTR », peut-on lire dans le communiqué.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie nationale de modernisation de la gestion foncière, visant à prévenir les litiges, renforcer la transparence dans les transactions immobilières et fiabiliser les bases de données cadastrales.

L'OTR insiste sur l'urgence de cette régularisation et invite les citoyens concernés à faire preuve de diligence pour se conformer aux exigences en vigueur.

FP

OTR :

## 201 véhicules aux enchères dès le 12 juin



L'Office Togolais des Recettes (OTR) procédera, le jeudi 12 juin 2025 à partir de 9h30, à une vaste vente aux enchères publiques. L'opération se déroulera simultanément sur trois sites : l'USID, Ségbé et Tsévié. Autorisé par l'ordonnance judiciaire n°1531/2025 en date du 26 mai, cet événement concernera la mise en vente de 201 engins usagés. Ces véhicules ont été saisis ou confisqués dans le cadre de procédures liées à des infractions fiscales et douanières.

### Une diversité de véhicules en vente

A travers un communiqué officiel signé par le Commissaire Général par intérim, Philippe Kokou Tchodié, l'office précise que cette vente aux enchères comprendra 35 voitures, 3 tricycles et 163 motos, tous d'occasion et de marques variées. L'initiative vise à désengorger les espaces de stockage tout en contribuant à la mobilisation des ressources de l'État. Les acheteurs potentiels sont attendus en nombre pour tenter d'acquérir ces biens à prix compétitifs.

### Modalités de participation strictes

Seules les personnes s'étant acquittées d'un droit d'inscription non remboursable de 5 000 FCFA pourront participer aux dites enchères. Le paiement donne droit à une quittance sécurisée, à retirer auprès de la division du contentieux de la direction du renseignement et de la lutte

contre la fraude.

Les biens seront attribués au plus offrant, sous condition d'un paiement comptant effectué immédiatement sur place. Une majoration de 12 % sera appliquée à chaque adjudication. Les acheteurs devront également procéder sans délai à l'enlèvement des engins qui leur auront été attribués.

Cette opération, à la fois judiciaire et administrative, s'inscrit dans une dynamique de transparence et de rigueur fiscale, deux priorités affichées de l'OTR.

Tout adjudicataire qui ne règle pas la totalité du montant dû avant 17h30 le jour même verra son lot remis en vente.

Les personnes intéressées peuvent obtenir davantage de renseignements auprès du cabinet de Me A. Modeste ABORY, Commissaire-Priseur, situé à Bè Gakpoto, face à la rue de l'hôtel NAPOLEON. Téléphones : 90 14 52 13 / 99 52 70 13.

FP

Atakpamé :

## Les autorités coutumières s'unissent pour la paix et la cohésion sociale

Face aux menaces croissantes qui pèsent sur la stabilité du Togo, le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière (MATDCC) a réuni ce mercredi 28 mai à Atakpamé les chefs traditionnels de la région des Plateaux-Est, dans le cadre d'un atelier stratégique. Organisée par la Direction de la Chefferie Traditionnelle (DCT) avec le soutien de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), cette rencontre marque la septième étape d'une série d'ateliers régionaux visant à renforcer le rôle des garants des us et coutumes dans la préservation de la paix.

Le préfet de l'Ogou, EKE Kodjo Noël, représentant le gouverneur de la région, a ouvert les travaux en dressant un tableau préoccupant de la situation sécuritaire.

« L'extrémisme violent gagne du terrain dans la sous-région, tandis que les tensions autour de la transhumance deviennent récurrentes. Ces deux phénomènes représentent une double menace que nous ne pouvons ignorer », a-t-il martelé. Il a insisté sur le fait que les mécanismes traditionnels de gestion des conflits, naguère efficaces, peinent aujourd'hui à contenir les dérives. « Leur dégradation aggrave considérablement la situation », a-t-il alerté.

Le Commissaire Divisionnaire Vondoly Kodjo, Directeur national de la Chefferie Traditionnelle, a, pour sa part, rappelé le rôle crucial des chefs traditionnels dans la médiation et la consolidation de la paix.

« Vous êtes le maillon fort de la cohésion sociale. Votre responsabilité dans la prévention des crises est plus que jamais essentielle », a-t-il souligné, appelant les leaders traditionnels à promouvoir un changement de mentalité au sein de leurs communautés.

Dans un contexte où les conflits liés à la transhumance refont surface chaque saison sèche, attisés par la pression foncière, les déplacements incontrôlés de troupeaux et les effets du changement climatique, la nécessité de doter les chefs de canton et autres autorités locales d'outils modernes de prévention est jugée urgente. C'est dans cette optique que l'OIM, bras opérationnel des Nations Unies pour les questions de migration et de mobilité humaine, soutient activement cette série de formations. Sa représentante à l'atelier, Mme Deborah Ankou, assistante principale au programme, a exprimé sa reconnaissance envers le gouvernement togolais pour son engagement en faveur de la cohésion sociale. « L'OIM est déterminée à ac-



Directeur de la chefferie Commissaire divisionnaire Vondoly Kodjo



Mme Débora Ankou, représentante de l'OIM

compagner le Togo dans ses efforts de prévention des conflits et de gestion pacifique de la transhumance », a-t-elle assuré, tout en rappelant que l'organisation intervient aussi bien sur les flux migratoires humains qu'animaux, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières.

Mme Ankou a tenu à saluer les avancées réalisées grâce à la vision du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé. Une reconnaissance partagée par le directeur de la chefferie traditionnelle, qui a tenu à rendre hommage au Président pour avoir mis en place « toutes les conditions nécessaires à une paix durable et à la cohésion sociale au Togo ».

Présent à cette session, le Maire de la commune Ogou 4, M. GUEGUE Noumonvi, a également salué une « initiative salutaire » qui vient renforcer le dialogue entre communautés. Il a exhorté les chefs traditionnels et autres participants à s'investir pleinement dans les discussions et à capitaliser les acquis de la formation pour les traduire en actions concrètes dans leurs localités respectives.

Durant les travaux, les participants, chefs de canton, maires, préfets, ont pris part à deux communications clés. La première, sur la préven-

tion de l'extrémisme violent au Togo, leur a permis d'acquérir des outils pratiques pour identifier les signaux faibles de radicalisation au sein des communautés. La seconde, axée sur la gestion pacifique de la transhumance, a mis en lumière des approches inclusives et des mécanismes de dialogue pouvant être adaptés à la réalité du terrain. Ces échanges ont été l'occasion de partager des expériences vécues, parfois douloureuses, mais aussi porteuses d'espoir. Des voix se sont élevées pour réclamer une révision en profondeur des textes réglementant la transhumance, jugés parfois inadaptés aux réalités actuelles.

Cette mobilisation locale s'inscrit dans un contexte régional tendu, alors que plusieurs pays voisins, comme le Burkina Faso et le Bénin, font face à une montée de la violence djihadiste et à une pression migratoire croissante sur leurs zones rurales. Le Togo, engagé dans une stratégie de prévention, mise sur ses relais communautaires traditionnels pour anticiper les crises. L'étape d'Atakpamé, qui sera suivie de celle d'Amlamé ce vendredi 30 mai, s'inscrit ainsi dans une dynamique nationale de renforcement des capacités des acteurs locaux.

CD

50 ans d'intégration :

## La CEDEAO à l'agonie ?

Suite de la page 4

commerce transfrontalier. L'architecture de la CEDEAO, fondée sur l'unité des États ouest-africains, semble aujourd'hui fissurée.

### Insécurité persistante : le défi du terrorisme

La région du Sahel reste confrontée à une insécurité chronique, avec une recrudescence des attaques jihadistes. Selon un rapport de l'Indice du terrorisme Depuis plus d'une décennie, le Sahel est devenu l'un des foyers les plus actifs du terrorisme dans le monde, avec une expansion progressive vers les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest. La dégradation sécuritaire y est dramatique : attaques djihadistes fréquentes, enlèvements, massacres de civils, embuscades contre les forces armées, déplacements massifs de populations... Dans ce contexte chaotique, la fracture entre la CEDEAO et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) complique davantage la réponse régionale au terrorisme.

### Un fléau qui s'intensifie dans les pays de l'AES

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, épicrocentres du conflit sahélien, concentrent à eux seuls plus de 50 % des attaques terroristes recensées sur le continent africain depuis 2021. Selon le rapport 2024 de l'ONG Aclad (Armed Conflict Location & Event Data Project), plus de 7 000 civils ont été tués dans les violences au Sahel central en 2023, un chiffre en hausse de 18 % par rapport à l'année précédente.

La nature des groupes terroristes reste plurielle et mouvante : d'un côté, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, affilié à Al-Qaïda), de l'autre, l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Ces factions exploitent les failles sécuritaires et institutionnelles, contrôlent des zones rurales entières, imposent des impôts illégaux, et recrutent parmi les jeunes désœuvrés ou marginalisés.

Malgré les opérations militaires menées par les armées locales, souvent appuyées par des milices de volontaires civils, la situation reste extrêmement préoccupante. Le re-



Président de la Commission de la CEDEAO,

Dr Omar Alieu Touray

trait des forces françaises (Barkhane, Takuba) et la suspension des coopérations sécuritaires entre les pays AES et certains partenaires occidentaux ont laissé un vide sécuritaire que ces groupes exploitent.

« La menace terroriste n'a pas reculé. Elle a muté. Les groupes djihadistes étendent leur influence en s'adaptant aux réalités locales », explique une source sécuritaire basée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso.

### Rupture de la coopération régionale

Avant leur départ de la CEDEAO, les trois pays de l'AES participaient activement à des mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme, tels que la Force conjointe du G5 Sahel (désormais moribonde), l'Initiative d'Accra, ou encore des programmes financés par la CEDEAO et ses partenaires. Leur retrait acte un repli stratégique, mais aussi une perte de synergie.

Avec la suspension de leur participation aux initiatives sécuritaires conjointes, les échanges d'informations, la coordination transfrontalière des opérations militaires et les patrouilles conjointes sont devenus quasi inexistantes. Les groupes armés, quant à eux, ne connaissent pas de frontières et profitent pleinement de ce déficit de coordination.

« C'est comme si les États s'étaient fragmentés alors que l'ennemi, lui, est plus uni et mobile que jamais », déplore notre source à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso.

### Une pression croissante sur les États côtiers

La poussée terroriste ne s'arrête pas au Sahel. Le nord du Bénin, du Togo et de la

Côte d'Ivoire est désormais exposé à des incursions violentes et régulières. Au Togo, la région des Savanes est particulièrement touchée. Depuis mai 2022, plusieurs attaques ont endeuillé des localités frontalières avec le Burkina Faso, comme Kpendjal et Tône, forçant l'armée togolaise à lancer des opérations spéciales et à instaurer l'état d'urgence sécuritaire.

En Côte d'Ivoire, le nord du pays, notamment les zones de Kong et de Tengrela, est le théâtre de mouvements suspects et d'arrestations de présumés djihadistes. Le Bénin, quant à lui, a connu plus de 15 incidents sécuritaires liés à des groupes armés entre 2022 et 2024, selon les données du Centre africain d'études stratégiques.

Les États côtiers craignent que la rupture sécuritaire avec les pays de l'AES n'aggrave leur vulnérabilité. D'autant plus que certains terroristes sont suspectés de se replier vers le sud en quête de nouveaux sanctuaires ou de relais logistiques. La coordination sécuritaire interétatique est donc plus que jamais vitale, mais devient de plus en plus difficile à organiser sans cadre régional commun.

### Des armées locales sous pression, des populations à la merci

Face à la persistance de la menace, les forces armées des pays de l'AES adoptent une stratégie de guerre totale contre les groupes armés. Mais ce choix s'accompagne de lourdes conséquences humanitaires. Les exactions commises contre des civils accusés de collusion avec les djihadistes se multiplient. En avril 2024, Human Rights Watch a documenté plusieurs massacres de civils

dans les zones de Hombori (Mali) et de Djibo (Burkina Faso), imputés à des unités régulières ou à des groupes d'autodéfense pro-gouvernementaux.

Pendant ce temps, les populations civiles vivent dans une peur permanente. Plus de 2,7 millions de déplacés internes sont recensés dans les trois pays de l'AES, dont près de 60 % au Burkina Faso. L'accès humanitaire devient de plus en plus restreint dans certaines régions, compromettant les efforts de développement, de santé ou d'éducation.

Les groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique continuent de mener des attaques meurtrières au Mali, au Burkina Faso et au Niger, malgré les efforts des autorités locales et des partenaires internationaux. La CEDEAO, quant à elle, est critiquée pour son manque de coordination et de moyens dans la lutte contre le terrorisme.

### Conséquences économiques : le commerce en berne

Les tensions politiques et sécuritaires ont également des répercussions économiques. L'une des conséquences les plus tangibles de la déstabilisation actuelle de la CEDEAO réside dans le ralentissement, voire l'effondrement partiel, des échanges commerciaux entre ses États membres. Le rêve d'un espace économique intégré, où les marchandises, les services et les capitaux circulent librement, se heurte aujourd'hui à une réalité brutale : fermetures de frontières, sanctions économiques, défiance entre États, ruptures d'approvisionnement. Ce climat délétère a fragilisé davantage des économies déjà mises à rude épreuve par les chocs successifs : pandémie, inflation mondiale, insécurité.

### Le Ghana au bord de l'asphyxie

Premier exportateur mondial de cacao et deuxième économie de la CEDEAO en 2022, le Ghana traverse une crise économique historique. En 2023, le pays a officiellement fait défaut sur une partie de sa dette extérieure, avant de négocier un plan de sauvetage de 3 milliards de dollars avec le FMI. Une inflation galopante (plus de 50 % en janvier

2023), une dévaluation brutale du cedi, la baisse des investissements étrangers et un chômage en hausse ont fragilisé la cohésion sociale.

Si la crise est en partie endogène, elle s'est aggravée dans un contexte régional perturbé, marqué par une baisse des échanges commerciaux avec ses voisins. Le Burkina Faso, qui importait d'importantes quantités de produits manufacturés ghanéens via la route de Tamale, est désormais moins accessible. Quant au Niger, autre partenaire clé, il a vu ses relations commerciales se tendre avec l'ensemble de ses voisins depuis son retrait de la CEDEAO.

### Bénin-Niger : la rupture d'un axe vital

Les tensions entre le Bénin et le Niger cristallisent les effets géopolitiques d'un commerce régional éclaté. Depuis l'instauration des sanctions de la CEDEAO contre le Niger à la suite du coup d'État de juillet 2023, les relations entre les deux pays se sont considérablement détériorées. En mai 2024, le Niger a accusé le Bénin d'abriter des bases militaires françaises et de bloquer délibérément ses exportations de pétrole. En représailles, Niamey a fermé sa frontière terrestre, notamment à la hauteur de Malanville, entravant le trafic de camions et de marchandises.

La fermeture du pipeline d'exportation du pétrole nigérien vers le port béninois de Sèmè-Kpodji a été un point d'orgue dans cette crise. Ce pipeline, essentiel pour le Niger, dont le pétrole représente la principale ressource d'exportation, a vu sa mise en exploitation retardée.

Au marché international de Dantokpa, à Cotonou, les commerçants se plaignent aussi de la raréfaction de certains produits venus du Niger (arachides, niébé, bétail), tandis qu'au nord du pays, les transporteurs et douaniers restent à l'arrêt.

### Togo : stabilité relative, mais menaces multiples

Le Togo, situé à la charnière entre les pays du golfe de Guinée et le Sahel, essaie de jouer la carte de la neutralité et de la médiation. Lomé a ac-

Suite à la page 7

50 ans d'intégration :

## La CEDEAO à l'agonie ?

cueilli plusieurs dialogues diplomatiques ces derniers mois, tout en évitant d'entrer dans l'escalade de sanctions contre les pays de l'AES. Toutefois, le pays n'est pas à l'abri des retombées économiques régionales.

Les transporteurs togolais qui desservent Ouagadougou ou Niamey depuis le port autonome de Lomé voient leur activité en net recul. Les formalités douanières se sont alourdies, et les risques sécuritaires sur les corridors routiers freinent les échanges. Par ailleurs, les recettes portuaires, bien qu'encore solides, montrent des signes d'essoufflement depuis la rupture avec certains marchés sahéliens.

Le tissu économique local, notamment les petites et moyennes entreprises tournées vers le négoce sous-régional, subit également des chocs. La hausse du prix du carburant, due à la fermeture de certains approvisionnements sahéliens, alimente l'inflation dans les marchés urbains.

### Économie régionale : des pertes chiffrables

Selon un rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) publié début 2025, les perturbations commerciales liées aux crises géopolitiques dans la CEDEAO auraient coûté plus de 5,3 milliards de dollars à l'ensemble de la région en un an, en pertes de recettes douanières, taxes d'exportation, et ralentissement des chaînes d'approvisionnement.

Aliyu Abubakar, un chauffeur de camion de 40 ans, témoigne à l'AFP : « Nous payions l'équivalent de 100.000 nairas (environ 56 euros) de droits d'importation par camion avant la sortie de la CEDEAO, désormais c'est environ 500.000 nairas (près de 278 euros). »

### Perspectives d'avenir : réformes ou dissolution ?

La question, encore impensable il y a dix ans, est désormais sur toutes les lèvres : la CEDEAO, telle qu'elle existe aujourd'hui, est-elle encore viable ? Pour de nombreux observateurs et acteurs de terrain, l'organisation sous-régionale se trouve à la croisée des chemins. Affaiblie par des départs fracassants, critiquée pour son manque d'efficacité

face aux crises, accusée d'être un instrument au service de certains régimes plutôt qu'un levier d'intégration réelle, la CEDEAO n'échappe plus à une interrogation brutale : faut-il réformer en profondeur, ou laisser mourir une institution vidée de sa substance ?

### Le diagnostic est sévère

Au-delà du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger, qui constitue sans doute la secousse la plus visible, la CEDEAO est minée depuis plusieurs années par des dysfonctionnements structurels. Les promesses d'une monnaie unique « l'Eco », pourtant attendue depuis plusieurs années, peinent à se concrétiser. Les mécanismes d'arbitrage commercial sont jugés obsolètes ou peu appliqués. La libre circulation des personnes, pourtant officiellement actée, reste entravée par des barrières non tarifaires et des pratiques abusives aux frontières.

### Un appel à une refondation démocratique

De plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer une CEDEAO des peuples, plus transparente, plus participative. Des organisations de la société civile, des intellectuels et des universitaires plaident pour la mise en place d'un parlement ouest-africain renforcé, doté de véritables pouvoirs législatifs, et d'un mécanisme citoyen de contrôle sur les décisions prises par les chefs d'État.

### La tentation du repli souverainiste

Mais face à ces appels à la refondation, une autre tendance gagne du terrain : celle du repli. Pour les dirigeants des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), la CEDEAO a trahi sa mission, en intervenant dans des crises internes au nom d'une conception jugée « sélective » de la démocratie.

La naissance de l'AES, dotée d'un agenda de sécurité et de coopération économique propre, signe peut-être le début d'un monde post-CEDEAO. Du moins si l'organisation ne parvient pas à répondre à la crise existentielle qui la traverse.

### Réformes en gestation, mais lenteur persistante

La CEDEAO n'est toutefois pas restée complètement sourde aux critiques. Sous l'im-

pulsion du président de la Commission, Umar Alieu Touray, plusieurs chantiers de réforme ont été initiés, dont la révision du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance, l'accélération de l'agenda pour la monnaie unique, ou encore la création d'une force régionale anti-terroriste.

Mais ces projets butent sur l'absence d'un consensus politique fort. Le Nigeria, malgré son poids démographique et économique, traverse lui-même une crise de leadership, comme le note le rapport du cabinet SBM Intelligence, publié à l'occasion du 50e anniversaire de la CEDEAO.

« Le Nigeria est attendu comme locomotive, mais ses difficultés internes, insécurité, inflation, mécontentement social, limitent son influence régionale. Et sans un Nigeria fort, la CEDEAO reste bancal », affirme le rapport.

### Le choix décisif des prochaines années

En toile de fond, l'échiquier géopolitique mondial joue également sa partition. Face à l'émergence d'alliances alternatives (comme l'AES, mais aussi les initiatives continentales de l'Union africaine ou les coopérations bilatérales avec la Chine, la Russie ou la Turquie), la CEDEAO devra démontrer sa valeur ajoutée.

Une chose est certaine : si elle ne parvient pas à se réinventer, l'organisation risque l'obsolescence, voire la marginalisation. Mais si elle ose se réformer en profondeur, en se réappropriant les aspirations populaires, en redéfinissant ses priorités et en renouvelant sa gouvernance, elle peut redevenir un moteur de l'intégration et de la paix dans une région à la dérive.

Le général Yakubu Gowon reste optimiste : « Nos nations sœurs qui ont choisi de quitter la communauté pourraient, avec le temps, reconsidérer leur décision, car les liens historiques, culturels et de destinée commune demeurent intacts. »

Le ministre des Affaires étrangères du Nigeria, Yusuf Tuggar, partage cet espoir : « Je suis convaincu qu'avec de la bonne volonté et un engagement sincère, elles trouveront une raison de revenir dans la

famille de la CEDEAO, plus fortes, plus unies et déterminées à réaliser notre vision commune pour l'Afrique de l'Ouest. »

### L'heure du bilan... et du sursaut

Cinquantenaire ou pas, la CEDEAO traverse sans doute l'un des tournants les plus critiques de son histoire. Créée en 1975 dans l'élan panafricaniste des indépendances, l'organisation était porteuse d'un rêve : faire de l'Afrique de l'Ouest un espace intégré où les peuples circuleraient librement, où les États coopéreraient au développement commun, et où l'unité ferait force face aux chocs extérieurs. Ce rêve, en partie réalisé au fil des décennies, vacille aujourd'hui sous le poids des contradictions politiques, des crises sécuritaires et des replis souverainistes.

Car si l'on célèbre aujourd'hui les avancées notables de l'organisation, comme la mise en place du protocole sur la libre circulation des personnes et des biens, les efforts d'harmonisation monétaire, ou encore les interventions militaires pour rétablir l'ordre constitutionnel (comme en Sierra Leone, au Liberia ou en Gambie), il serait malhonnête de taire l'essoufflement progressif de l'institution. Le retrait spectaculaire du Mali, du Burkina Faso et du Niger, réunis au sein de l'AES, marque non seulement une rupture géopolitique mais aussi un échec du dialogue intra-régional. Ces départs soulignent à quel point la CEDEAO est aujourd'hui perçue, par certains peuples, comme une structure plus préoccupée par la préservation des élites politiques que par la défense des aspirations populaires.

Au-delà des querelles politiques et institutionnelles, c'est aussi la fracture entre les citoyens et l'organisation qui interroge. Combien de jeunes Ouest-Africains se sentent concernés par les institutions régionales ? Combien comprennent les mécanismes de décision ou ressentent concrètement les bénéfices de l'intégration ? La défiance est réelle. Et elle ne pourra être surmontée sans un effort majeur de pédagogie, de réformes structurelles, et surtout de proximité avec les réa-

lités sociales et économiques.

Par ailleurs, le défi sécuritaire s'impose avec une acuité croissante. L'Afrique de l'Ouest est désormais l'épicentre mondial du terrorisme, et les réponses actuelles manquent de cohérence, de mutualisation et de vision stratégique commune. La CEDEAO, si elle veut peser face aux menaces transfrontalières, doit assumer une transformation profonde de ses outils sécuritaires, en s'appuyant sur une coopération militaire plus robuste, mais aussi sur un développement plus inclusif des territoires marginalisés où prospèrent les insurrections.

Enfin, dans un monde multipolaire où la Russie, la Chine, la Turquie, et d'autres acteurs non traditionnels bousculent l'ordre régional, la CEDEAO est appelée à redéfinir son rôle. Doit-elle rester un simple instrument de coordination diplomatique ? Ou bien évoluer vers une union politique plus audacieuse, capable de parler d'une seule voix dans les grands dossiers internationaux, de la transition énergétique à la dette, en passant par les chaînes de valeur agricoles et minières ?

L'heure est venue d'un sursaut. Cinquante ans, c'est un âge de maturité, mais aussi un moment de remise en question. Si la CEDEAO veut demeurer un pilier de stabilité, d'unité et d'espoir pour les peuples ouest-africains, elle devra d'urgence renouer avec sa mission première : construire une communauté des peuples, et non seulement une communauté des États. Cela exige courage politique, réinvention institutionnelle et surtout, une capacité à écouter, vraiment, les sociétés civiles, les jeunes, les femmes, les agriculteurs, les commerçants, les déplacés, tous ceux qui, au quotidien, incarnent la réalité ouest-africaine.

L'Afrique de l'Ouest ne pourra se permettre une CEDEAO affaiblie. Le temps de l'autocélébration est révolu. Le chantier d'une CEDEAO repensée, réappropriée et refondée ne fait que commencer.

Timothée Adjogla



# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir  
la possibilité de gagner 200%  
de bonus et des smartphones



yas.tg

#Alèz

600F

700Mo

3 jours

\*909\*216#

J\* 1000000